

## Termes-d'Armagnac – Les Médiévales arrivent

Un festival de joutes et de spectacles du Moyen-Âge



Termes-d'Armagnac – Les Médiévales arrivent

Samedi 6 et dimanche 7 août 2016 : un week-end à ne pas faire manquer aux enfants passionnés de chevalerie et de châteaux-forts, aussi bien qu'aux grandes personnes qui souhaitent en savoir plus sur le Moyen-Âge. C'est sur le site de la Tour de Termes-d'Armagnac, la grande fête annuelle de l'Académie médiévale et populaire de Termes.

Un programme fourni dont voici les temps forts

**Samedi 6 août** : 11heures, défilé des seigneurs à cheval ; 11h30, voltige à cheval ; 12h30, les troubadours d'Aouta à la taverne ; 15 heures, dressage de chevaux ; 16 heures, spectacle de joute équestre ; 18 heures, les armées s'affrontent.

**Dimanche 7 août** : 11heures, défilé des seigneurs à cheval ; 11h30, dressage de chevaux ; 12h30, « Macabra » à la taverne ; 15 heures, voltige à cheval ; 16 heures, spectacle de joute équestre ; 18 heures, parade des troupes.

**Le samedi soir** à partir de 20h30, entrée gratuite : fête des fossés « lous baracs », mangeailles, jeux, combats et grand bal médiéval et Aouta enflamme la taverne.

**Toute la journée**, on pourra déambuler au milieu des campements médiévaux autour de la Tour et sur son parvis. On y trouvera : les Fébus Avan (chevaliers du XIVe siècle), les troubadours d'Aouta, les Hospitaliers de la Terre d'oc (campements hospitaliers du XIIIe siècle), les Archers de Fébus (initiation à l'archerie), les Faydits d'oc (joutes équestres et campement seigneurial), la Guilde bâtarde (campement viking), la Forge aux légendes (animations par de jeunes chevaliers), Quenouille et Tambourin (initiation à la calligraphie), Atur (jeu de l'épée et forge), Arnaud Astruc (dressage et voltige à cheval), l'Académie médiévale (artisanat, danseries, fabliaux, vie de camp et jeux anciens).

Le site ouvre à 10 heures. On peut se restaurer sur place à partir de 11 heures à la taverne de Monterran.

Tarif - De 0 à 6 ans : gratuit ; de 7 à 17 ans : 5 euros ; au-delà : 10 euros.